

# Exercer une mission de maitre d'apprentissage ou tuteur en entreprise

(5.1.6.1 - 2 jours)

Code RS6834 enregistré le 01/10/2024 certificateur CMA FRANCE

#### Objectif général

Permettre au tuteur ou au maître d'apprentissage de développer une relation professionnelle de qualité avec l'apprenant, en respectant leurs droits et devoirs mutuels. Cette formation vise à favoriser l'atteinte des objectifs du contrat d'apprentissage et à réduire les risques de rupture.

### Objectif pédagogique

Accueillir et intégrer un apprenant au sein de l'entreprise

Encadrer et évaluer la progression de l'apprenant

Mettre en place une relation professionnelle bienveillante avec l'apprenant en lien avec l'organisme de formation afin de limiter les risques de rupture de contrat

Public	Durée
Chef d'entreprise, artisan et leur conjoint, salarié, demandeur d'emploi <b>Prérequis</b>	14 heures Plages horaires
Aucun	De 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Programme	
Jour 1: Situer le cadre d'action de sa mission tutorale	
<u>Matin</u> Découvrir les missions du tuteur ou du maître	<u>Après-midi</u>
<ul><li>d'apprentissage :</li><li>Mesurer les différences / points communs entre un rôle de manager et un rôle de tuteur</li></ul>	Etre force de proposition dans le recrutement d'un alternant.
<ul> <li>Identifier les principales fonctions tutorales et se positionner par rapport à celles-ci.</li> </ul>	Accueillir et intégrer l'alternant dans l'entreprise : Objectifs et enjeux d'un accueil et d'une intégration réussis Construire un plan d'intégration adapté au
Respecter le cadre juridique et relationnel du tutorat.	profil de l'alternant.
	Créer une relation partenariale avec l'organisme de formation.
Jour 2 : Organiser la professionnalisation de son alternant, encadrer et évaluer sa progression	
Matin	Après-midi
Identifier les compétences à développer et adapter les situations de travail.	Evaluer un apprenant : Intérêt et enjeux de l'évaluation des acquis Méthodes d'évaluation et leurs applications.
Transmettre son savoir-faire	
	Accompagner un apprenant en construisant une relation professionnelle positive et bienveillante.
Moyens et encadrements pédagogiques	

# moyens et encadrements pedagogiques

Atelier participatif en groupe restreint.

Animation par un consultant expert dans le domaine

Outils et supports pédagogiques, exercices pratiques.

Remise d'une attestation de suivi de formation.

#### Modalités d'évaluation

# Chambre de métiers et de l'artisanat de région PACA

DREAT – Pôle Formation Continue - 5 boulevard Pèbre – 13008 Marseille N° SIRET : 130.020.878.00240 - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du préfet de région PACA



# Se former à la CMA Provence-Alpes-Côte d'Azur

Etude de cas Analyse réflexive de la pratique professionnelle Remise d'une attestation de réussite le cas échéant

# Pour plus d'informations

**Service Formation Continue - Par territoire:** 

06: formationcontinue06@cmar-paca.fr 84: formationcontinue84@cmar-paca.fr

04 92 12 53 45 04 90 89 20 40 https://www.cmar-paca.fr/catalogues-des-formations